

METIVIER Hippolyte Valentin Gaston

Né le 14 07 1891 à Cour-Cheverny Loir et Cher
Fils de Pierre Joseph Léopold et de Valentine Louise RABOTTIN
Cultivateur

Nommé Caporal le 17 novembre 1916
Caporal 82^{ème} R. I.

Matricule au recrutement : 1686 Blois Loir et Cher

Cité à l'ordre de la brigade n°90 : Excellent Caporal mitrailleur ayant donné à sa troupe l'exemple de la bravoure, s'est particulièrement distingué au combat du 27 septembre 1915 et à celui du 22 novembre 1916 où il a été tué à son poste de combat ! Déjà cité à l'ordre du Régiment. Cité à l'ordre du Régiment n° 655 du 18 novembre 1916. Tous ses gradés étaient hors de combat, a pris spontanément et avec décision le commandement de sa pièce dans des circonstances particulièrement difficiles.

Décoré de la Croix de Guerre

Mort pour La France

Le 30 11 1916, à 17 heures, à 25 ans 4 mois ½, (sur transcription des décès : « des suites de blessures de guerre »), à Verdun-sur-Meuse Meuse
Tué à l'ennemi

Avis transcrit à Cour-Cheverny le 12 02 1917

Précédemment inhumé au cimetière de Fleury, tombe 9R 84 a été transféré au cimetière militaire de Douaumont le 22 mars 1926, tombe n° 2109. Avis ministériel P.V. 34419 du 30 mars 1926.

Inhumé à la Nécropole Nationale « Douaumont »



© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom METVIER

Prénoms Hippolyte Valentin Gaston

Grade Caporal

Corps 82^e Régiment d'infanterie

N° 2451 au Corps. — Cl. 1911

Matricule. 1686 au Recrutement Blois

Mort pour la France le 30 Novembre 1916

à Verdun (Meuse)

Genre de mort Tué à l'ennemi

Né le 14 juillet 1891

à Cour-Cheverny Département Loir et Cher

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le 12 Février 1917

à Cour-Cheverny

N° du registre d'état civil (Loir et Cher)

260-708-1922. [26434]

Fiche Matricule

[illegible]

1° Allemagne Cité à l'9 de la brigade n° 40. Excellent
 26^{me} 1916. caporal mitrailleur ayant donné à sa troupe
 l'exemple de la bravoure, s'est particulièrement
 distingué au combat du 27 sept^{re} 1915 et a celui du
 22 30^{me} 1916 où il a été tué à son poste de combat. Déjà
 cité à l'ordre du régiment. Cité à l'9 du Rég^t
 n° 658 du 18 30^{me} 1916. Le 30 octobre 1916.

Tous ses grades étant hors de combat, il prit spontanément et avec décision le commandement de sa pièce dans des circonstances particulièrement difficiles.

Transcription de décès
acte n° 3
12 février 1917

n° 3
 transcription
 Métirier
 Hippolyte Valentine Gaston, décédé à Douaumont (Meuse) le trente novembre mil neuf cent seize
 à dix-sept heures. Blessures de guerre, Mort pour la France, fils de
 Pierre Joseph Séopold et de Rabotin Valentine Louise, décoré de la Croix de guerre
 célibataire; déclaration trop tardive pour que la constatation puisse être faite
 Dressé par nous Carraud Louis Victor Benjamin, mil neuf cent dix-sept
 sous-lieutenant heure officier sur la déclaration de payeur au 82^e d'Inf^{te}, officier
 de l'Etat-Civil, sur la déclaration de Brébion Marcel, 27 ans, sergent-fourrier
 au 82^e d'Inf^{te} et de Maunegre Georges, 24 ans, caporal-fourrier au 82^e Rég^t
 d'Infanterie, témoins qui ont signé avec nous après lecture. Le 1^{er} témoin, signé
 qui ont, lecture faite, signé avec nous Brébion. Le 2^e témoin, signé: Maunegre.
 L'Officier de l'Etat-Civil, signé: Carraud. Certifié conforme. Officier de l'Etat-Civil.
 Le 1^{er} lieutenant Carraud remplissant les fonctions d'officier de l'Etat-Civil, signé: S. Carraud
 d'acte de décès ci-dessus a été transcrit le douze février mil neuf cent dix-sept à
 onze heures par nous, Léon Cazin maire de la Commune de Cour-Cherbourg.

L. Cazin

7 Novembre 1916. En sorte qu'à partir du 7 Novembre le 1^{er} Colonel est le 1^{er} tient le 1^{er} Secteur de droite avec les 1^{er} et 3^{er} B^{ns} du H^{er} R.I. et le 3^{er} Bⁿ du 1^{er} (au soutien)

Pertes : Euc Blessés
3 11

8 Novembre 1916. Même situation, mêmes emplacements.

Pertes : Euc Blessés
1 11

9 Novembre 1916. Même situation, mêmes emplacements.

Pertes : Euc Blessés
1 10

10 Novembre 1916. Même situation pendant la journée.

Dans la nuit du 10 au 11 Novembre 1916.

1^{er} - le 3^{er} Bⁿ du H^{er} R.I. est relevé au Centre du Vaux par le 6^e Bⁿ du 1^{er} R.I. en réserve de Brigade sur la crête de Vaux-Chapitre est relevé sur ses positions par le 3^{er} Bⁿ du 1^{er} R.I. et va cantonner à Belleray.

Pertes : Euc Blessés
7 2

11 Novembre 1916. Même situation pendant la journée.

Dans la nuit du 11 au 12 :

1^{er} - le 3^{er} Bⁿ du H^{er} R.I. est relevé au centre de la Haute Côte par le 6^e Bⁿ du 1^{er} R.I.

2^{er} - le 3^{er} Bⁿ du 1^{er} R.I. est relevé de ses positions au soutien dans la région de l'abri 3603 par le 3^{er} Bⁿ du 1^{er} R.I. Il va cantonner aux Cabernets Bevaux.

11 Novembre 1916 2^o - le 1^{er} Bⁿ du 1^{er} est relevé de la 2^e ligne du sous-secteur de gauche par le 1^{er} Bⁿ du 1^{er} R.I. Après relève il va cantonner aux Cabernets Bevaux.

Pertes : Euc Blessés
2 2

Le Lieutenant Colonel 1^{er} de 1^{er} Régiment d'Inf^{te} fait paraître les deux Ordres suivants :

P.C. 3603, le 11 Novembre 1916.

1^o Ordre du Régiment.

Officiers, sous-officiers et soldats du 1^{er} :

" Le Régiment, après 14 jours de première ligne, redescend au repos, ayant laissé sur le terrain 20 Officiers tués ou blessés et plus de 400 hommes."

" Canonnié par les obus de gros calibres des boyaux arrivés le 10 Octobre aux rapins de la Haute Côte et du Dazil, il éprouvait des pertes sévères. Néanmoins, le moral restait admirable et le 8 Novembre, lorsqu'il recevait un ordre d'attaque, le 1^{er} l'exécutait avec toute l'ardeur qui caractérise les plus belles troupes."

" Les Bataillons Cader et Chauvet (1^{er} et 2^{es}), dans un élan magnifique, gagnèrent, le premier, quelques centaines de mètres vers la tranchée Ratisbonne, l'autre, envoya le village de Vaux jusqu'à l'Eglise et s'étendit jusqu'à 300 mètres au Nord."

" Cette opération, faite sous des tirs de barrage violents, coûta un exemple d'audace et de mépris de la mort."

" Nos anciens du 1^{er} s'en sont bien débattus d'orgueil en nous voyant à l'aube, et la France, quand elle le connaîtra, nous rendra hommage pour ce brillant fait d'armes, car, vous aussi, vous faites partie de la phalange de héros qui reconquiert Verdun."

" Puis, cet été, le 1^{er} avait eu la gloire de reconquérir en entier la crête de la Fillette-Morte, faisant ainsi pressentir ce qu'il serait capable de faire dans les grandes circonstances."

" Plus que jamais, lorsque vous défileriez devant notre Drapeau, vous le regarderez avec orgueil, et vous pourrez y entrevoir

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

11 Novembre 1916. " Le nom du village lorrain dont nous avons libéré le sol nous tourmente. Je m'incline devant nos morts tombés au Champ d'honneur! Je salue nos blessés qui ont si dignement versé leur sang pour la Patrie! Et maintenant, au travail encore pour les luttes prochaines, jusqu'à la victoire définitive!"

Signature : Seclère.

2^o P.C. 3603, le 11 Novembre 1916.

Ordre du Régiment

" Sans les combats que le Régiment a livrés sous Verdun pendant 14 jours, des soldats ont donné des preuves extraordinaires de courage et de dévouement, et le Lieutenant Colonel est heureux de les citer en groupe à l'Ordre du Régiment, ce sont :

1^o Le Bataillon de sapeurs du Régiment qui s'est distingué dans les combats, 2^o Les Brancardiers titulaires et auxiliaires qui ont transporté nos blessés par des routes particulièrement difficiles et sous les rafales incessantes des obus."

" Je tiens à rendre hommage à tous ces braves et à leur dire que leur conduite, au dessus de tout éloge, a fait l'admiration du Régiment en entier."

Signature : Seclère.

13 Novembre 1916. Le Lieutenant Colonel, quitte le Commandement du 1^{er} Secteur de droite du Secteur Marceau à 6^h 30 et part du 12 le Régiment est cantonné à :

F.M. et C.H.R. : Cabernets Bevaux
1^{er} Bⁿ : Cabernets Bevaux
2^{es} B^{ns} : Belleray
3^{es} B^{ns} : Cabernets Bevaux

On procède à la reconstitution de l'habillement et du matériel : nettoyage et hygiène.

Reconstitution du cadrol et effectif.

Le 13, un renfort de :

11^o Armée.
9^o Division.
17^o Brigade.

AUX Armées
le 18 Novembre 1916.

RAPPORT

du Lieutenant-Colonel LECLERE, Commandant le 82^e Régiment d'infanterie, au sujet de l'opération exécutée, le 3 Novembre 1916, par les 1^{er} et 2^{es} Bataillons du 82^e, sur les pentes Ouest et Sud de la Croupe d'HARDAMONT et le village de VAUX devant DAILOUP. Le 3^e Bataillon restant en réserve sur la croupe de l'abri 3603.

SITUATION GENERALE.

Dans la nuit du 2 au 3 Novembre 1916, l'ennemi a évacué le Fort de VAUX et les tranchées avoisinantes; il se retire dans la direction du bois d'HARDAMONT.

ORDRE DONNE PAR LE GENERAL COMMANDANT LA 17^e BRIGADE (Reçu le 3 Novembre à 13 heures)

"Le Général Commandant la Division donne l'ordre que le 82^e pousse aujourd'hui, ou cette nuit, jusqu'à la ligne partant de l'Eglise de VAUX-LES-DAILOUP et rejoignant la tranchée de CANNIOLE au point 543, autrement dit la ligne :

"Eglise de VAUX - 446 - 345 - 4507 - 543"

"Il y a le plus grand intérêt à occuper cette ligne."

"Il faut y aller sans retard et réaliser ce progrès dans la journée en repoussant au besoin les petites fractions ennemies qu'on peut trouver."

"Le Général MANGIN insiste beaucoup pour que ce résultat soit obtenu et le Général AULOUSSE compte sur le 82^e."

"L'aviation signale que tout le terrain à l'Ouest de la ligne précitée (Eglise de VAUX, point 543) est inoccupé."

(L'aviation donnait un renseignement complètement erroné comme le démontra le combat).

ORDRE DONNE à 13 h. 30 par le L^{ie}-COLONEL est. le 82^e.

"Le Bataillon CADER (1^{er} Bataillon) se portera à l'heure fixée sur la ligne 544 incluse - 4507 - 4507 - 543 - 541 et son extrémité gauche actuelle; la 3^e C^o utilisera la tranchée Colonel BRIANT et le boyau de LAIBACH. (Carte au 1/50000)."

"Le Bataillon CHAUVET (2^e Bataillon) se portera sur la ligne 544 excluse, - 545 - 4903 et Eglise de VAUX incluse et sera liaison avec la division voisine (une section de la 2^e C^o de mitrailleuses à sa disposition)."

"Au Bataillon TILLARD (3^e Bataillon), la 10^e C^o ne bougera pas; les 9^e et 11^e dès la nuit tombante viendront prendre les emplacements la 11^e de la 6^e qui est juste au Nord d'elle, la 9^e de la 7^e. Le Commandant TILLARD se rendra pour 17 heures au P.C. 3603."

(1) Ce Bataillon occupait la Croupe de VAUX-CHAPITRE.

"Le mouvement sera commencé à 16 heures par le Bataillon CADER, le Bataillon CHAUVET suivra le mouvement de manière à former échelon à droite momentanément."

EXECUTION.

A - 1^{er} Bataillon.

Ordres donnés par le Chef de Btn. CADER.

Avant le départ le 1^{er} Bataillon est installé sur les positions qui étaient occupées en 1^{re} ligne par le 401^{er} Régiment d'Infanterie et le 107^{er} Bataillon de Chasseurs: Pente du ravin de la FAUSSE-COTE (Tranchées DELETREZ et CHIRAT) Fond du BLAVET jusqu'à la Batterie 3908 excluse.

Le Commandant CADER donne les ordres suivants:

3^e Compagnie. "Attaquera sur la tranchée de LAIBACH par boyau DRIANT, s'installera solidement entre le point 344 et 4507 inclus, assurera sa liaison par des patrouilles avec le 2^e Bataillon à sa droite, se liera à gauche avec la 2^e Compagnie qui a pour objectif la tranchée de KOPAL de 4507 exclu à 343 exclu.

"Aidera la progression de la 2^e Compagnie en faisant progresser vers le Nord quelques grenadiers dans la tranchée de RATISBONNE.

"Troupes d'attaque: 2 sections, les 2 autres occupant solidement les tranchées de départ."

2^e Compagnie. "Attaquera avec 2 sections sur la tranchée de RATISBONNE, puis sur la tranchée KOPAL de 4507 à 343 exclu. Les 2 autres sections resteront dans les tranchées de départ."

1^{re} Compagnie. Occupez le boyau de CARNIOLE jusqu'au point 343 où vous vous établirez solidement. Envoyez quelques grenadiers vers le Sud dans la tranchée de RATISBONNE. Efforcez-vous d'occuper également le point 4208.

"Effectif d'attaque: une section. Placez une section dans le boyau de CARNIOLE à l'Ouest de la tranchée de RATISBONNE, les deux autres sections tenant les tranchées de départ et assurant la liaison avec le Bataillon de gauche (Bataillon CORNILLE du 4^e Régiment d'Infanterie)"

1^{er} Co de Mitrailleuses. "Surveillera avec ses 1^{re} et 2^e sections la tranchée de RATISBONNE et le boyau DRIANT, aidera par ses feux la progression des 2^e et 3^e Compagnies."

Pour les 3 Compagnies: "Commencement du mouvement 16 heures. P.C. du Chef de Bataillon, près la SABLIERE pente Nord-Est de la FAUSSE-COTE.

"Le terrain situé à l'Ouest des objectifs indiqués est signalé inoccupé. On encerclera et réduira à la grenade les petites fractions ennemies qui peuvent s'y trouver sans que la marche vers les objectifs indiqués soit arrêtée."

Exécution par les Compagnies:

16 heures.

3^e Compagnie: Progresses par le boyau DRIANT. Arrivée près du point 343, quelques éléments (1/2 section) se déploient vers la gauche face à la tranchée de RATISBONNE.

Cette fraction est aussitôt en butte à un feu violent d'infanterie et de mitrailleuses, qui lui cause des pertes sérieuses; elle s'arrête.

Les éléments restés dans le boyau progressent en avant et mettent en fuite un P.P. ennemi installé quelques mètres à l'Ouest du point 343. Une mitrailleuse allemande empêche de franchir ce point. un barrage est aussitôt établi.

La tranchée RATISBONNE est fortement occupée et la 3^e Co ne peut progresser. Un barrage violent d'artillerie allemande se produit à ce moment entre les éléments avancés et les tranchées de départ. Les éléments avancés s'organisent sur place et assurent leur liaison à droite et à gauche.

2^e Compagnie: Le Commandant de Compagnie, organise son attaque par 2 vagues de section marchant à 20 mètres de distance. Ces deux vagues franchissent d'un seul élan les 200 premiers mètres. Elles sont alors arrêtées par des feux de face venant de la tranchée de RATISBONNE et des feux de flanc venant de l'organisation allemande située au sommet du ravin du BLAVET. Le tir de barrage allemand est déclenché.

Le Commandant de Compagnie (Capitaine LESIRE) est blessé, les Chefs de section sont, l'un tué (Lieutenant DELEAU) l'autre blessé (S/Lieutenant RONCHE). Les pertes en hommes sont sérieuses. Les 2 sections commandées par les sous-officiers restent sur place et se terrant.

1^{re} Compagnie: Est accueillie aux abords du point 342 par un violent jet de grenades et de coups de fusil. Quelques éléments se déploient vers la gauche; les mitrailleuses du BLAVET les forcent à rentrer dans le boyau.

La 1^{re} Compagnie doit s'arrêter, devant le barrage établi par les Allemands à quelques mètres à l'Ouest du point 342. Ce barrage est très solide, défendu par une mitrailleuse et garni de défenses accessoires.

Le Chef de Bataillon, informé de cette situation, donne l'ordre de se fortifier sur place et de ne rien céder du terrain conquis.

22 heures.

Après un tir de l'Artillerie française, complètement inefficace, sur la tranchée de RATISBONNE, les Compagnies s'efforcent de progresser à nouveau. Des feux violents de flanc et de front rendent toute marche impossible. Quelques patrouilles s'avancent jusqu'à la tranchée RATISBONNE; elles sont arrêtées par des jets violents de grenades. L'ennemi déclanche à nouveau ses tirs de barrage.

22 heures 45. Le Chef de Bataillon jugeant toute nouvelle progression impossible donne l'ordre de s'organiser sur place.

23 heures 30. Un peloton de la 9^e Compagnie est envoyé par le Lieutenant-Colonel pour renforcer la 2^e Compagnie.

2 sections de mitrailleuses viennent prendre position auprès des tranchées de départ.

Durant la nuit les premières tranchées sont creusées sur les points les plus avancés. Tout le terrain conquis est gardé.

B - 2^e Bataillon.

Situation de Départ du 2^e Bataillon.

A la réception de l'ordre 13 h. 40, la situation du 2^e Bataillon est la suivante:

La 5^e Compagnie qui occupait les tranchées au N.E. et E. de l'abri 3603 s'est portée à 14 heures, vers le point 4201 d'où elle doit détacher une section vers le point 4300. Cette section doit pousser des patrouilles au contact des troupes de la D.I. de BELRUPT. Elle vient d'arriver à 14 heures 30 au point 4201 en liaison à sa gauche avec la 5^e Compagnie.

La 6^e Compagnie occupe les tranchées sur les pentes de la croupe au S.E. de l'abri 3603 vers la voie ferrée.

La 7^e Compagnie a une section au Nord et près de l'abri 3603 et 3 sections derrière la 6^e Compagnie en ligne N.O. - S.E.

La 2^e Compagnie de Mitrailleuses a trois sections réparties dans les Compagnies et une section à l'Éperon du bois de VAUX-CHAPITRE à la disposition du 3^e Bataillon du 82^e (Réserve de Brigade).

Ordres donnés par le Chef de Bataillon CHAUVET.

"Le 2^e Bataillon se portera en avant, en formation d'attaque, ses trois compagnies en ligne, appuyé à droite à la voie ferrée et l'Étang de VAUX et la D.I. qui doit se trouver vers le village de VAUX; en liaison, à gauche, avec le 1^{er} Bataillon du 82^e.

"La 5^e Compagnie, après que la 6^e et la 7^e Compagnie seront arrivées à sa hauteur, devra atteindre la ligne: 345 inclus (en liaison avec le 1^{er} Bataillon) jusqu'à hauteur de la courbe de niveau 315 sur la ligne générale 345 - 4903.

"La 6^e Compagnie poussera jusqu'à la ligne précitée à la droite de la 5^e Compagnie et à hauteur de la courbe de niveau 290 au S.E. du boyau de la WARTHA.

"La 7^e Compagnie à hauteur de la 6^e Compagnie la prolongera jusqu'au point 4903 et détachera une demi-section à l'Eglise de VAUX qui devra assurer sa liaison avec les T.A.M. dans le village de VAUX.

"La section de Mitrailleuses (3^e section de la 2^e C^e de Mitrailleuses) marchera avec le chef de Bataillon entre les 6^e et 7^e Compagnies. Le P.C. du Chef de Bataillon sera établi sur la pente au Nord de la voie ferrée entre cette voie et la tranchée du Colonel DRIANT.

Exécution par les Compagnies.

Un tir de barrage violent retarde le départ de la 7^e Compagnie. La 6^e Compagnie à 16 heures se porte en avant à droite de la 5^e qui conserve sa liaison avec la 3^e Compagnie à gauche.

A 17 heures les trois compagnies sont en ligne: la 7^e et la 6^e ont atteint l'objectif assigné à chacune d'elles après avoir mis en fuite les fractions ennemies restées dans les éléments de tranchées du NIMMEN et de la WARTHA. Elles envoient des patrouilles dans le boyau de MINSK qui est nettoyé et tenu par deux petits postes. La demi-section désignée se porte à l'Eglise de VAUX où elle se heurte à une patrouille ennemie qu'elle repousse avec pertes vers l'Est en faisant un prisonnier appartenant au 80^e Régiment d'Infanterie.

Les patrouilles envoyées à la recherche de la D.I. qui devait occuper VAUX rentrent sans avoir pu entrer en contact avec les T.A.M. qui se trouvent très en arrière (à l'Ouest sur les pentes du Bois FUMIN.)

La 5^e Compagnie a sa marche retardée par l'arrêt du Bataillon de gauche que les mitrailleuses ennemies ont immobilisé. Elle s'allonge vers l'Est dans la mesure de son effectif et garde sa liaison avec le Bataillon voisin.

L'heureuse initiative du Commandant de Compagnie (Lieutenant CAZAL) permet de soutenir la 3^e Compagnie (Bataillon de Gauche) en menaçant les occupants des tranchées Colonel DRIANT et de RATISBOHNE.

Le front du 2^e Bataillon par suite de l'arrêt du Bataillon de gauche se trouve considérablement agrandi (1000 mètres environ) et nécessite l'emploi en 1^{re} ligne du total de son effectif.

Malgré cela un espace de 300 à 400 mètres se trouve presque dégarni et est occupé par un peloton de la 9^e Compagnie et trois sections de la 2^e Compagnie de Mitrailleuses que le Chef de Bataillon a demandées comme renfort. La position est alors occupée sur toute sa longueur tenue solidement après une lutte à la grenade et le feu des mitrailleuses et s'étend sur la ligne: Eglise de VAUX - 4903 Boyau de la WARTHA -(Boyau de MINSK - tenu par 2 petits postes) - 345 - 4903 - 244 - Tranchée du Colonel DRIANT.

Le bataillon est appuyé à la voie ferrée et le terrain marécageux situé entre VAUX et l'Étang sur sa droite.

Le Chef de Bataillon fait occuper le point 4300 par un petit poste qui a mission de rechercher les éléments de la D.I. de droite et qui parvient à trouver sa liaison à l'abri 4296 occupé par des fractions du 2^e Bataillon du 19^e Régiment d'Infanterie.

Malgré le tir intense de l'Artillerie ennemie, les feux nourris des mitrailleuses, le 2^e Bataillon conserve toutes les positions indiquées ci-dessus et s'y organise.

En résumé: Les deux Bataillons se sont trouvés arrêtés devant la ligne 345 - tranchée de RATISBOHNE - 243 - Boyau de HALLE - Boyau de POLA - Boyau de MINSK.

Cet arrêt est dû principalement aux nids de mitrailleuses, placés aux points 345 et 243, et aux violents tirs de barrages déclanchés par l'ennemi.

Il convient de remarquer en outre que la tranchée de RATISBOHNE, signalée par l'aviation comme non occupée par l'ennemi, a été au contraire toujours très fortement tenue. Notre artillerie n'a jamais tiré sur cette tranchée; tous ses tirs ont eu lieu plus à l'Est sur les tranchées de LAIBACH et de KOPAL.

Quoi qu'il en soit l'opération a permis de nous installer sur les pentes Sud-Ouest et Sud de la croupe d'HARDAUMONT nous donnant ainsi la pleine possession du village de VAUX devant DANLOUP.

Les pertes que les deux Bataillons ont subies sont grandes:

OFFICIERS:	Tués: 3	Blessés: 2
TROUPE:	Tués: 58	Blessés: 162

Je me permets de faire remarquer que le Régiment relevant le 401^e dans la nuit du 28 au 29 Octobre a subi chaque jour une canonnade par obus de gros calibre qui lui a coûté jusqu'à l'attaque 8 officiers tués ou blessés 354 hommes mis hors de combat. Malgré ces pertes le Régiment a marché crânement à l'attaque.

De nombreux actes d'héroïsme et d'esprit de sacrifice se sont produits. Tous, Chefs et Soldats, se sont prodigués sans compter donnant le maximum de ce qu'on pouvait attendre d'eux. C'est dans ce but que j'adresse de nombreuses propositions de citation à l'Ordre.

Je signale tout particulièrement à la bienveillance et à l'esprit de justice de mes Chefs les propositions suivantes:

a) Pour Chevalier de la Légion d'Honneur:

Capitaine JOSSE.
Lieutenant CAZAL.
Capitaine LESIRE.
Capitaine NORMAND.

b) Pour la Médaille Militaire.

Sergent DUJARDIN.
Sergent MASSICARD.

c) Pour une citation à l'Ordre de l'Armée:

Lieutenant DELEAU
S/Lieut^{nt}. VARRIOT
Capitaine BRIQUET
Lieutenant LATHIEVRE
Voltigeur CHEVALIER

Enfin une mention spéciale est due aux deux Chefs de Bataillon, les Commandants CADER et CHAUVET qui ont su mener à bien la mission que je leur avais confiée. La citation à l'Ordre de l'Armée serait la juste récompense due à ces deux excellents Officiers supérieurs.

Le Lieut^{nt}-Colonel LECLERC,
Commandant le 82^e Régiment d'Inf^{anterie};

M. M. M.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

12 Novembre 1916. 3 Sergents, 5 Caporaux et 47 Soldats, est réparti dans les unités du 2^e Bⁿ et à la 10^e C^{ie}.
Pertes : Néant

13 Novembre 1916. Même situation. Même répartition.
Un transport de :
1 Officier S/Lieut^{nt} Demantpoiselet (arrivé à la 9^e C^{ie}).
4 Sergents, 8 caporaux et 90 soldats, est réparti dans les unités du 2^e Bⁿ.
Pertes : Néant.

14 Novembre 1916. Même situation, mêmes emplacements.
Pertes : Néant.

15 Novembre 1916. Dans la nuit du 15 au 16 novembre le 3^e Bⁿ quitte le cantonnement qu'il occupe Casernes Bevaux pour aller remplacer le 1^{er} Bⁿ Casernes Marceau. Le 1^{er} Bⁿ vient remplacer le 3^e Bⁿ dans son cantonnement casernes Bevaux.
Pertes : Néant.

16 Novembre 1916. La situation du Régiment à la date du 16 est donc la suivante :
E.M. du R^g et C.H.R. Casernes Bevaux
1^{er} Bⁿ d.
2^e Bⁿ à Belleray
3^e Bⁿ Casernes Marceau
Pertes : 4 Blessés

17 Novembre 1916. Même situation, mêmes emplacements.
Pertes : 3 Blessés

18 Novembre 1916. Même situation, mêmes emplacements.
Pertes : Néant.

19 Novembre 1916. Le 2^e Bataillon cantonné à Belleray quitte son

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
19 Novembre 1916	cantonner pour aller cantonner Joubourg Pavé. La situation du Régiment est la suivante : E.M. du Rég., C.H.R. et 1 ^{er} B ^{ts} . Cabanis Dejeaux 2 ^e B ^{ts} Saulg Pavé 3 ^e B ^{ts} Cabanis Marceau Pertes : Néant
20 Novembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Pertes : Néant
21 Novembre 1916	Même situation dans la journée en ce qui concerne les Bataillons. Le Régiment étant désigné pour aller occuper le sous-secteur de gauche du secteur Marceau, le Lieutenant Colonel C ^{dt} le Régiment se rend dans la matinée du 21, auprès du 3 ^e colonel C ^{dt} le 113 ^e R.I., au P.C. Chambouillet vers le point 2700. Dans la nuit du 21 au 22, le 1 ^{er} B ^{ts} relève en 1 ^{er} ligne (Est de Douaumont, de 3410 à 3907 inclus), le 3 ^e B ^{ts} du 113 ^e R.I. Le 3 ^e B ^{ts} relève à Souville. J'aurai Chabrière, le 66 ^e B ^{ts} de Chasseurs à pied, il devient ainsi relève de Brigade. Pertes : 1 Blessé
22 Novembre 1916	Même situation que ci-dessus. Le Lieutenant Colonel Leclerc, C ^{dt} le Régiment prend le Commandement du sous-secteur de gauche à 6 heures, en remplacement du Lieutenant Colonel Rouillet, C ^{dt} le 113 ^e R.I. Dans la nuit du 22 au 23, le 2 ^e B ^{ts} relève en 2 ^e ligne (Région Bazil - La Caillette), le 1 ^{er} Bataillon du 113 ^e R.I.

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	Pertes : Tués Blessés 2 5
23 Novembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Pertes : Tués Blessés 6 13
24 Novembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Pertes : Tués Blessés 4 4
25 Novembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Pertes : Blessés 1
26 Novembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Pertes : Tués Blessés 3 5
27 Novembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Pertes : Officier Cap ^{te} Doreau adj ^{nt} blessé Etroupe - Tués Blessés 4 4
28 Novembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Le Régiment reçoit l'ordre de préparer des parallèles de départ ainsi que des dépôts de pipes, matériel, munitions et outils en vue d'une attaque dans la direction de Hardsaumont-Begonvaux. Le Bataillon de 1 ^{er} ligne (1 ^{er} B ^{ts}) travaille aux parallèles et dépôts. Le 1 ^{er} B ^{ts} du 2 ^e ligne (2 ^e B ^{ts}) est à la disposition du Génie pour la construction de pistes, abris et boyaux dans la région Bazil - La Caillette. Pertes : Officier 3 ^e B ^{ts} Barbin 5 ^e B ^{ts} blessé Etroupe Tués Blessés 10

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
29 Novembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Continuation des travaux et constitution de dépôts. Pertes : Tués Blessés 1 10
30 Novembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Pertes : Tués Blessés 4 6
1 ^{er} Décembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Pertes : Blessés 7
2 ^e Décembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Pertes : Blessés 3
3 ^e Décembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Pertes : Blessé 1
4 ^e Décembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Pertes : Blessé 1
5 ^e Décembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Pertes : Tué Blessés 1 3
6 ^e Décembre 1916	Même situation, mêmes emplacements. Pertes : Néant
7 ^e Décembre 1916	Même situation. Dans la matinée du 7 Décembre 1916, le Lieutenant Colonel C ^{dt} le Régiment

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
7 ^e Décembre 1916	installe son poste de Commandement sur la pente Nord du Ravin du Bazil au point 3200. Dans la nuit du 7 au 8 le 1 ^{er} Bataillon est relevé en 1 ^{er} ligne par le 5 ^e B ^{ts} du 113 ^e R.I. Après relève le 1 ^{er} B ^{ts} va cantonner à Belleray. Pertes : Blessé 1
8 ^e Décembre 1916	Même situation, mêmes emplacements pendant la journée. Dans la nuit du 8 au 9 : le 3 ^e B ^{ts} est relevé par le 3 ^e B ^{ts} du 113 ^e R.I. Après relève le 3 ^e B ^{ts} va s'installer aux abris du Grillon (Ravin de la Vallée près des cabanis Marceau). Il fournit des corps de transport de matériel, vivres et munitions en 1 ^{er} ligne. Pertes : Néant
9 ^e Décembre 1916	Même situation. A 7 heures, le Lieutenant Colonel passe le Commandement du sous-secteur au Lieutenant Colonel Mours du 313 ^e R.I. et se rend à Belleray. Dans la nuit du 9 au 10, le 3 ^e B ^{ts} est relevé par le 6 ^e B ^{ts} du 313 ^e . Après relève il va cantonner à Belleray. Pertes : Néant
10 ^e Décembre 1916	La situation du Régiment est la suivante : E.M. et C.H.R. } Belleray (au repos) 1 ^{er} B ^{ts} 2 ^e B ^{ts} 3 ^e B ^{ts} - abris du Grillon (Ravin de la Vallée) (fournit des corps) Pertes : Néant
11 ^e Décembre 1916	Le Régiment est embarqué dans l'après-midi